
 CENTRE HOSPITALIER de NIORT Réf 736	<h1>Votre admission</h1>	CHN-ACC-ADM- IM-001-001
	<h2>Tarif des prestations à compter du 1er février 2018</h2>	Version n°14 MAJ Date : février 2018
	Emetteur : Admissions	Pagination : 1/1

①  **Forfait SMUR (pour intervention inférieure ou égale à 1/2 heure : 725,00 €)**

② **Prix de journée en régime commun**

	Prix de Journée en euros	Avec Prise en charge Séc. Soc à 80 %	
		Part Séc. Soc. 80 %	Part Hospitalisés
HOSPITALISATION A TEMPS COMPLET			
MEDECINE	821.16 €	656.93	164.23 €
Obstétrique - Médecine - Pédiatrie - Prématurés - Gériatrie			
CHIRURGIE	1 186.46 €	949.17 €	237.29 €
Chirurgies - Spécialités - Gynécologie			
SPECIALITES COÛTEUSES	1 574.87 €	1 259.90 €	314.97 €
Réanimation Polyvalente - Réanimation Néonatale - Hémodialyse - Radiothérapie - U.S.I.C – Soins Palliatifs			
MOYEN SEJOUR	358.74 €	286.99 €	71.75 €
Soins de Suite et de Réadaptation			
PSYCHIATRIE - Adultes	558.22 €	446.58 €	111.64 €
PSYCHIATRIE - Enfants	558.22 €	446.58 €	111.64 €
H.A.D	283.35 €	226.68 €	56.67 €
HOSPITALISATION DE JOUR			
MEDECINE	739.04 €	591.23 €	147.81 €
Obstétrique - Médecine - Pédiatrie - Prématurés - Gériatrie			
CHIRURGIE	1 187.77 €	950.22 €	237.55 €
Chirurgies - Spécialités - Gynécologie			
SPECIALITES COÛTEUSES	1 518,13 €	1 214,50 €	303.63 €
Réanimation Polyvalente - Réanimation Néonatale - Hémodialyse - Radiothérapie - U.S.I.C – Soins Palliatifs			
MOYEN SEJOUR	324.77 €	259.82 €	64.95 €
Soins de Suite et de Réadaptation			
PSYCHIATRIE – Adultes ou Enfants	533.93 €	427.14 €	106.79 €
PSYCHIATRIE – Adultes ou Enfants une ½ venue	279.11 €	223.29 €	55.82 €
HOSPITALISATION DE NUIT	533,93 €	427,14 €	106,79 €

③ **Le bénéfice d'un régime particulier implique pour l'hospitalisé(e) une participation supplémentaire de 50 € par jour en MCO, 47 € par jour en Soins de suite et Rééducation fonctionnelle, 35 € par jour en psychiatrie et 20 € en chirurgie ambulatoire.**

 Les tarifs 1 - 2 ont été fixés par Arrêté – Agence Régionale de Santé – et n'incluent pas les **forfaits journaliers***, fixés par arrêté ministériel du 21/12/2017 (JO du 24/12/2017), à :
- 20 Euros pour les Services de l'HOPITAL GENERAL - 15 Euros pour les Services de **PSYCHIATRIE**
à compter du **1^{er} janvier 2018**

④ **Journées en Service de Soins de Longue Durée :**

La tarification de ces séjours comporte un forfait soins, un tarif hébergement et un tarif de dépendance, ce dernier étant individualisé. Un tableau des différentes situations est à votre disposition, sur demande, au service des Admissions et dans chacune des unités de soins concernées.

⑤ **A compter du 1^{er} février 2018**

Prestations aux accompagnants

REPAS pris au Self : 12,00 € REPAS dans la chambre : 12,00 €
REPAS pour parents d'enfants hospitalisés en Néonatalogie : 2,40 € Nuit & petit déjeuner : 12,50 €

* **Forfait journalier** : contribution minimale correspondant aux dépenses que l'hospitalisé(e) aurait eues dans sa vie quotidienne en l'absence d'hospitalisation.